

## Recherches sociographiques



Jean BLOUIN, *Le libre-échange vraiment libre?*

Pierre-J. Hamel

---

Volume 29, Number 2-3, 1988

Le monde rural

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056382ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056382ar>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

### ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this review

Hamel, P.-J. (1988). Review of [Jean BLOUIN, *Le libre-échange vraiment libre?*]. *Recherches sociographiques*, 29(2-3), 468–471. <https://doi.org/10.7202/056382ar>

principal est la création d'emplois, et dont le régime de propriété expose à des difficultés techniques et financières particulières, ne peuvent « générer un surplus économique susceptible d'avoir des effets d'entraînement sur un développement régional endogène » (p. 255). Voilà un constat qui se démarque des discours antérieurs.

Il est cependant dommage que l'auteur ait recours à un encadrement théorique inutilement lourd, axé sur la pénétration du capitalisme en région et qui n'ajoute rien à la portée de l'ouvrage. Harrisson se sert surtout d'un outillage à saveur marxiste pour enrichir ses descriptions de catégories économiques qui, tout au long du texte, lui servent de points de repère. Par ailleurs, il situe presque naïvement les expériences qu'il décrit dans le prolongement linéaire d'un mouvement populaire rural à l'épreuve de l'évolution des campagnes ou des transformations de la société et de l'État québécois. Résultat : à la fin de l'ouvrage, on connaît bien les difficultés relatives aux sources de financement, aux coûts d'exploitation, au fonctionnement des équipes de travail, etc., dans des entreprises à propriété collective, mais on reste sur son appétit en ce qui concerne la compréhension des dimensions sociopolitiques de leur faillite.

Il faut également souligner que la qualité de l'écriture laisse à désirer. Le texte est lourd et les redondances pullulent, surtout dans la deuxième partie. La présentation systématique des données descriptives rend la lecture plutôt harassante. Le lecteur pressé pourrait s'en tenir à la conclusion qui contient l'essentiel de ce qu'a voulu montrer Harrisson.

Il demeure que la quantité et le détail des informations recueillies font de cet ouvrage une source utile de renseignements pour qui s'intéresse aux expériences communautaires de développement régional ou aux entreprises dites « collectives ».

Linda ROULEAU

*École des Hautes Études commerciales.*

---

Jean BLOUIN, *Le libre-échange vraiment libre ?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986, 135p. (« Diagnostic », 4.)

Ce que l'honnête homme devait savoir au moment de l'amorce des négociations concernant le libre-échange avec les États-Unis, il pouvait le trouver dans ce « Que sais-je ? » de l'I.Q.R.C. qui parvenait à couvrir à peu près tous les angles de façon convenable. Vite fait, bien fait, publié dès l'automne 1986, ce petit ouvrage de vulgarisation avait pour lui l'avantage de paraître parmi les tout premiers d'une série de livres sur le sujet. Cependant, cette sortie rapide allait inévitablement devenir, au fil des mois, son principal handicap et, pour qu'il soit à nouveau pertinent, il lui faudrait maintenant une importante mise à jour pour rendre compte des négociations et du projet d'accord qui en résulte.

Il s'agit sans aucun doute d'un bon dossier journalistique : on procède par entrevues, recoupements, confrontations. Cependant, on peut être ennuyé d'y retrouver les préjugés à la mode (antisindicalisme et autres idées reçues, fréquentes chez les collaborateurs de *L'Actualité*) de même qu'un discret mais constant parti pris en faveur du libre-échange ;

mais cela est excusable dans la mesure où bien peu d'ouvrages sur le sujet parviennent à conserver un ton sinon objectif, du moins serein. Cela devient tout de même agaçant à la longue, d'autant que l'auteur proclamait d'entrée de jeu des intentions fort louables : « La pratique du reportage m'a appris à me méfier de toute rhétorique et à refuser la polarisation. Je fais comme l'arbitre au baseball : "j'appelle ce que je vois". » (p. 10) (Incidemment, l'image du baseball est très appropriée : le club de Toronto évolue dans la ligue *américaine* et celui de Montréal, dans la ligue *nationale* [sic], aux côtés de ceux des Pittsburgh et autres Cincinnati.) À la suite d'une telle profession d'objectivité professionnelle, on pardonne moins facilement l'évocation trop rapide des autres politiques commerciales envisageables (pp. 53-55) ; on ne comprend pas non plus pourquoi on accorde aussi peu d'importance à ce qui paraît fondamental aux yeux des adversaires du libre-échange, à savoir : l'absence d'une véritable politique industrielle. Certes, l'auteur y fait allusion à deux ou trois reprises, par acquis de conscience, proprement mais insuffisamment (du moins, à mes yeux d'adversaire résolu) :

« Nous touchons au tendon d'Achille du projet Mulroney : il s'agit d'une politique industrielle par défaut. À rabais, diront même certains. Une politique industrielle véritable aurait nécessité un long temps de réflexion, de consultation et d'implication de tous les secteurs de la société autour d'objectifs communs. » (p. 59 ; voir également p. 40.)

Par-dessus tout, on accepte mal le fatalisme raisonnable, chic et désabusé qui teinte l'ensemble de ce dossier. Le libre-échange ? Ce sera dur. C'est malheureux, mais c'est comme ça et on n'y peut rien, autant se faire à l'idée et que les meilleurs gagnent... C'est ainsi que nous n'aurions pas le choix de rechercher cette entente avec les États-Unis : ce serait soit le stimulant et vivifiant libre-échange, soit le marasme du *statu quo* ou pire encore. Et à la suite de cet éventuel accord — là-dessus partisans et adversaires s'entendent — nous n'aurons pas le choix de restreindre la couverture sociale et de diminuer nos exigences quant à la protection de l'environnement, entre autres « ajustements », afin de réduire les coûts de production et de faire face à la concurrence qui sera plus vive. Nos chers entrepreneurs seront dès lors amplement justifiés, par la menace extérieure, d'accroître leurs pressions en ce sens : contre les contrôles de toutes sortes, contre les interventions de l'État, contre la C.S.S.T., contre la loi anti-gréve et autres irritants qui entraveraient leur conquête du marché américain. En passant, peut-être faudrait-il se réjouir de cette preuve de souveraineté : les propositions d'ajustement de nos politiques économiques, sociales, culturelles et environnementales ne viendront pas principalement du Congrès américain mais plutôt des entrepreneurs bien de chez nous, qui auront en main tous les arguments pour nous faire entendre raison. C'est précisément ce que craignent les uns et ce que souhaitent les autres, dont Blouin : « Le rôle de l'État sera-t-il modifié ? On peut se demander aussi si le projet d'accord commercial ne constitue pas une espèce de cheval de Troie destiné à faire avaler aux Canadiens, par la bande, des changements amers et, néanmoins, nécessaires. » (p. 61.) Tout est dans le « néanmoins ». Une formulation plus rigoureuse aurait dû se lire ainsi : « des changements amers et, *selon certains*, nécessaires ». En fait, Blouin adopte le point de vue d'un Marcel Dutil, flamboyant président de Canam Manac, et d'autres représentants de choc des milieux d'affaires (pp. 40-41) : selon ces porte-parole de notre garde montante, comme nous serions de toute façon obligés, un jour ou l'autre, de sabrer dans des programmes sociaux qui coûtent décidément trop cher, autant le faire rapidement en profitant de l'occasion offerte.

L'ouvrage s'ouvre sur un chapitre qui explicite certains concepts essentiels et c'est bien fait, à quelques exceptions près. Ainsi, sans doute pour accélérer le travail des prochaines mises à jour, l'auteur anticipe abusivement l'évolution de la Communauté économique européenne et la décrit en 1986 telle qu'elle apparaît en rêve aux plus chauds partisans du marché unique et telle qu'elle sera probablement un jour, mais certainement pas avant 1992 : « [L.a C.E.E.] est devenue un marché commun, c'est-à-dire un véritable espace économique homogène et intégré. Les politiques sociales des 12 pays membres sont harmonisées, la main-d'œuvre et les capitaux circulent librement [...] » (p. 18.) Puis, l'auteur cherche à situer l'actuel projet de libre-échange dans une perspective historique. Probablement soucieux de respecter les rythmes de longue durée, Blouin consacre ainsi huit pages (pp. 19-26) à l'histoire du commerce international, de la préhistoire à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, avant d'en venir à l'histoire des relations commerciales entre le Canada et les États-Unis. L'intention est bonne, mais c'est la partie la plus faible du livre. C'est ainsi que, par exemple, on y trouve un beau cas de déterminisme technologique : se rapportant à l'Europe du XI<sup>e</sup> siècle, l'auteur s'embourbe et confond les effets et les causes en reprenant à son compte l'affirmation selon laquelle « la fabrication des navires de plus gros tonnage, le développement du crédit, l'invention de la comptabilité font à nouveau du commerce le moteur de l'économie » (pp. 21-22). Tant qu'à remonter au déluge, ce qui n'est pas d'une évidente nécessité, autant le faire correctement : c'est l'activité croissante des marchands et des banquiers qui les a amenés à commander de plus gros bateaux, à développer leurs instruments financiers et à perfectionner leurs techniques comptables et non l'inverse. Par ailleurs, détail pour détail, cet extrait ferait sursauter ceux qui prétendent que la naissance de la tenue de livres et même de la comptabilité proprement dite coïncide avec l'apparition des premières formes d'écriture ; Blouin avait sans doute en tête le développement beaucoup plus récent de la tenue de livres à *double partie* (débit/crédit), innovation qu'il faudrait d'ailleurs situer quatre siècles plus tard, soit vers la fin du XV<sup>e</sup>, mais enfin, passons.

Mises à part les réserves exprimées ci-dessus, les chapitres suivants sont des plus intéressants. On y présente les enjeux économiques, politiques et culturels du libre-échange, de même que les positions des partisans et des adversaires (provinces, secteurs économiques). Le dernier chapitre examine brièvement le traité de libre-échange, signé en 1985, entre les États-Unis et Israël.

L'auteur maîtrise bien son sujet et l'ouvrage présente intelligemment les divers éléments nécessaires à la compréhension du débat, tel qu'il se développait en 1986. Entre autres, on y retrouve, avec plaisir, la description de l'évolution en zigzag de la position d'un Robert Bourassa qui, au temps jadis où il était chef de l'Opposition, « n'en finissait pas de mettre en garde contre le glissement qu'il anticipait » (p. 101). « La logique interne d'un tel accord [pouvait conduire], selon lui, à l'union douanière, puis au marché commun, puis à l'union monétaire. » (p. 67.) J'y ai appris par ailleurs que Lucien Bouchard lui aussi exprimait en 1986, alors qu'il venait d'être nommé ambassadeur à Paris, un point de vue plutôt différent de la position qu'il endosse aujourd'hui : « L'avenir du commerce international du Canada [...] ne se situe pas dans la libéralisation des échanges avec les États-Unis mais dans la diversification des exportations vers les pays étrangers. Il est périlleux de mettre tous ses œufs dans le même panier. » (p. 53.) Tout comme on aurait pu y retrouver cette coupure de presse d'un autre âge :

« Le candidat à la direction du Parti conservateur Brian Mulroney considère que "d'ouvrir toutes grandes les portes" du Canada au commerce américain constituerait une menace pour sa souveraineté politique. [...]

« M. Mulroney s'est dit plutôt "favorable au rétablissement de relations amicales et fécondes avec les États-Unis, mais sans aller jusqu'au libre-échange". [...]

« Comparant ensuite notre voisin américain à un éléphant, M. Mulroney estime qu'il "est extrêmement dangereux de coucher avec une telle bête qui peut, durant la nuit, changer de côté, au risque et péril de son partenaire". » (*Le Devoir*, 16 mai 1983 : 3.)

Mais ce sera pour la réédition qu'il faut souhaiter prochaine : elle serait d'une très grande utilité à certains ministres qui ne semblent pas bien maîtriser ce dossier, sans parler des citoyens du futur 51<sup>e</sup> état américain.

Pierre-J. HAMEL

*Institut national de la recherche scientifique  
(I.N.R.S.)-Urbanisation.*

---

Claude SAVARY (sous la direction de), *Les rapports culturels entre le Québec et les États-Unis*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1984, 353p.

Cet ouvrage rassemble les textes qui furent présentés lors d'un colloque tenu à Trois-Rivières, à l'automne 1983, sur le thème mentionné en titre. Dans l'avant-propos, Claude Savary informe qu'on a voulu retenir, du mot *culture*, son sens avant tout anthropologique, c'est-à-dire « l'ordre des normes, des valeurs, des comportements, de l'action et de l'organisation de l'existence ». D'où l'orientation souhaitée des contributions, malgré un risque d'imprécision, vers ce qui « permet d'appréhender tous les aspects d'un ensemble » : vers la globalité en somme. Les textes arrivent au lecteur en deux séries : la première s'intitule « Perspectives historiques, des origines à la Deuxième Guerre mondiale » ; la seconde, « Problèmes d'aujourd'hui ». Les résumés de ce qui s'est échangé lors de deux tables rondes complètent l'ouvrage.

Chaque analyste — onze en tout, tantôt des scientifiques, tantôt des littéraires, à qui furent jumelés onze commentateurs — s'est vu confier la tâche suivante : soulever des questions et des problèmes dans une perspective « totalisante », brosser un bilan de la recherche faite sur ceux-ci, marquer des pistes pour les futures investigations. Impossible, vu la grande variété des présentations, d'en effectuer une synthèse éclairante. Le lecteur intéressé au thème de l'ouvrage cherchera son bien où il lui plaira dans cette diversité. Historiens, sociologues, économistes, gens de lettres alignent tour à tour des chiffres, des faits, des interprétations et des suggestions avec lesquels on se découvrira d'accord ou non, qu'on retiendra ou pas selon l'état de son savoir (ou de son ignorance) ou bien selon ses convictions personnelles.

L'érudition était certes de mise dans un tel colloque : elle affleure dans presque tous les écrits. Les spécialistes en littérature m'ont paru particulièrement habiles à dégager, dans leur domaine, une thématique originale ainsi qu'à tracer un parcours emballant